

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits trésors I.H.Ltée	Numéro de permis 1036005	Date d'inspection Le 17 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Adresse 5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Discussion avec la personne responsable afin de comprendre et bien utiliser les fiches de médicaments.
- Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:
 - L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
 - Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma surveillance, les enfants étaient en jeux libre. J'ai eu la chance aussi de voir le lavage des mains avant le dîner par la suite les enfants écoute un film pendant le dîner des éducatrices.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mars 2022

Date

original signé par
Monique Gionet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mars 2022

Date